



# Le photovoltaïque à la ferme

**Au sol ou en toiture, les agriculteurs s'équipent en panneaux photovoltaïques pour gagner en autonomie, réduire leur facture énergétique mais aussi prendre soin de l'environnement.**

## Saint-Aubin-d'Aubigné EURL des Bas-Courtils

Sébastien Moreau élève des lapins hors-sol. Il commercialise 6 000 bêtes toutes les trois semaines, nourries à partir de 18 ha de cultures céréalières.

En février 2021, l'éleveur a investi dans un tracker solaire (117 m<sup>2</sup>). Au sol, les panneaux suivent la course du soleil toute la journée. Les cellules photovoltaïques tirent ainsi profit au maximum de l'énergie solaire. L'agriculteur a choisi « *le grand modèle* » d'une puissance de 28 kWc. L'électricité produite est autoconsommée en temps réel dans les bâtiments d'élevage. « *L'été, la facture est réduite de moitié. Je peux économiser plus de 600 € par mois* ». Sébastien Moreau a acquis l'équipement sans subvention pour un montant de 48 000 €. « *J'avais réalisé une première étude il y a quatre ans. Entre temps, les technologies ont évolué. Pour le même prix, la même surface de panneaux, je produis +50 % d'électricité aujourd'hui* ». La hausse



Sébastien Moreau a investi dans un tracker solaire

du prix l'électricité rogne le retour sur investissement escompté « *mais c'est déjà mieux que rien* ».

L'éleveur suit les courbes de production et de consommation sur Internet. En cas de dysfonctionnement, l'installateur peut prendre la main à distance. L'exploitant étudie désormais l'opportunité de s'équiper en batteries de stockage.

## Vignoc Gaec du Pront

Sur la toiture du bâtiment neuf de son exploitation porcine de 200 truies, Sébastien

Homo a fait poser une centrale photovoltaïque en autoconsommation, en cours de raccordement. Avec 180 m<sup>2</sup> de panneaux, l'installation de 33 kWc couvrira presque 1/3 des besoins électriques de la ferme en ventilation, alimentation et éclairage. « *J'avais envie de participer à la transition à ma façon, tout en assurant la viabilité économique de notre système, en anticipant l'envolée des prix de l'énergie* ».

Le retour sur investissement du projet, fixé à 27 000 € mais subventionné par la Région Bretagne, est évalué à six ans.

Sébastien Homo s'est décidé après avoir sollicité le diagnostic autoconsommation du Val d'Ille-Aubigné, proposé gratuitement aux agriculteurs et réalisé par la Chambre d'agriculture. « *En attendant de se lancer, je conseille à tous les agriculteurs qui ont un projet d'extension de prévoir un pan de toiture photovoltaïque dans le permis de construire. Ce sera du temps administratif de gagné* ».

Après les travaux de rénovation de ses bâtiments, Sébastien Homo étudie plusieurs pistes pour chauffer son exploitation autrement et gagner encore en autonomie.



Sébastien Homo s'est équipé de panneaux photovoltaïques